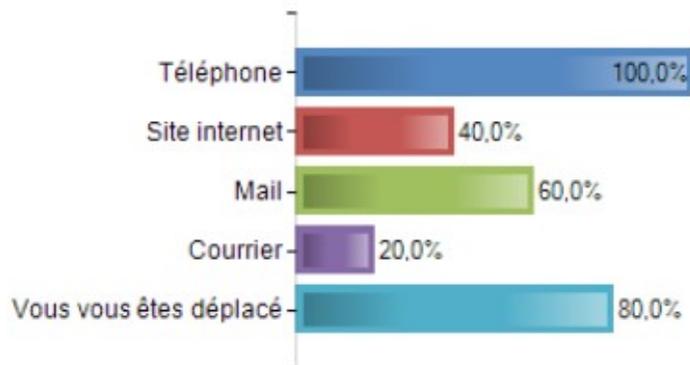


ENQUÊTE DE SATISFACTION DES USAGERS 2022

Dans le cadre du dispositif services publics +, une enquête de satisfaction à destination des usagers a été ouverte du 14 octobre au 11 novembre 2022 à la Direction départementale de la protection des populations de l'Aisne. Au total, 5 réponses ont été obtenues.

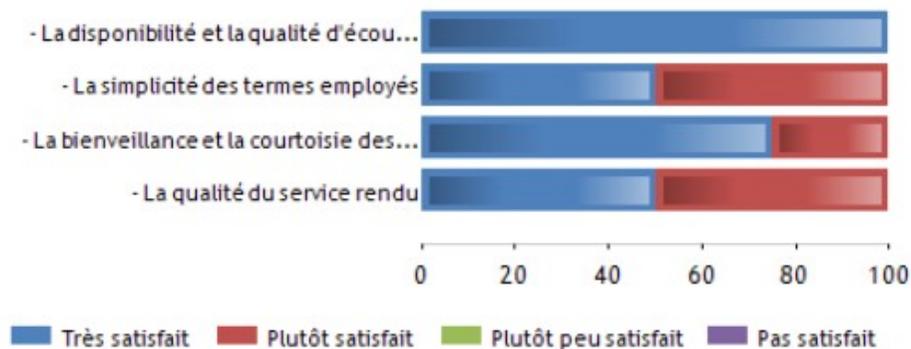
Quel canal avez-vous utilisé pour contacter nos services (plusieurs réponses possibles) ?



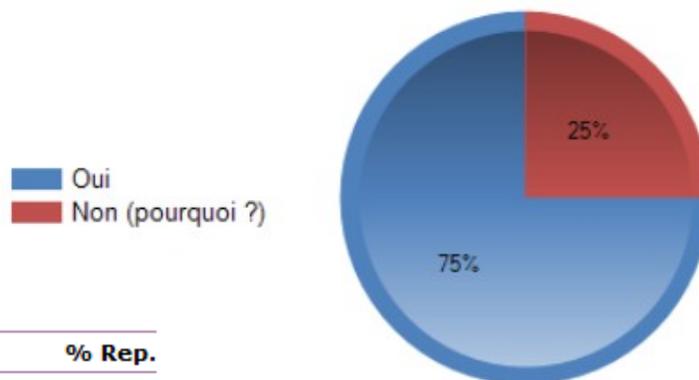
Une suggestion : « envisager une possibilité de délivrance des certificats en ligne »

Deux remarques : « continuer à maintenir la qualité du service rendu telle qu'elle est actuellement », « le mail ne passe pas »

L'ACCUEIL GÉNÉRAL



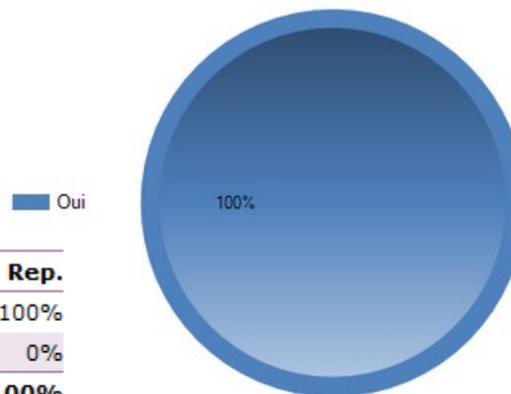
Pensez-vous que nos services sont adaptés aux personnes en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite ?



	Effectifs	% Rep.
Oui	3	75%
Non (pourquoi ?)	1	25%
Total	4	100%

Réponses effectives : 4 Non-réponse(s) : 1

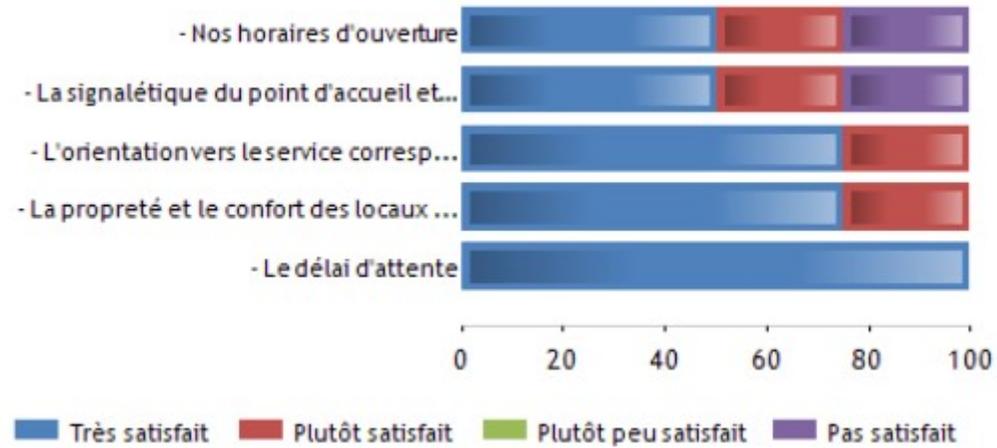
Pensez-vous que nos services sont adaptés aux personnes en difficulté (illettrisme, illettronisme, difficultés d'expression, situation de précarité) ?



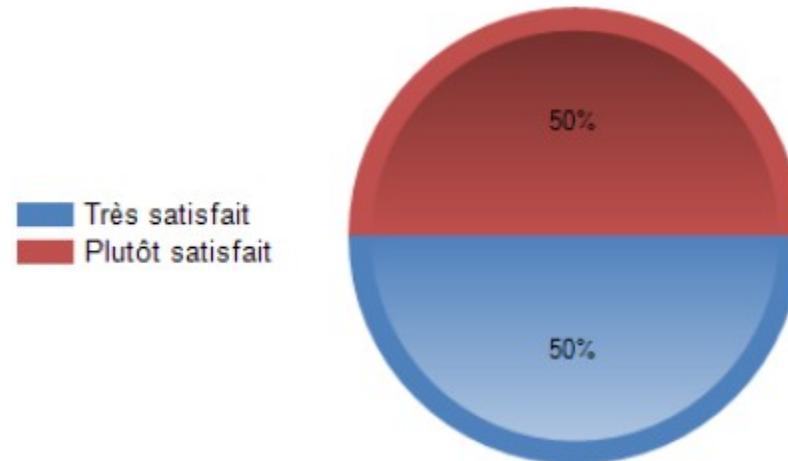
	Effectifs	% Rep.
Oui	2	100%
Non (pourquoi ?)	0	0%
Total	2	100%

Réponses effectives : 2 Non-réponse(s) : 3

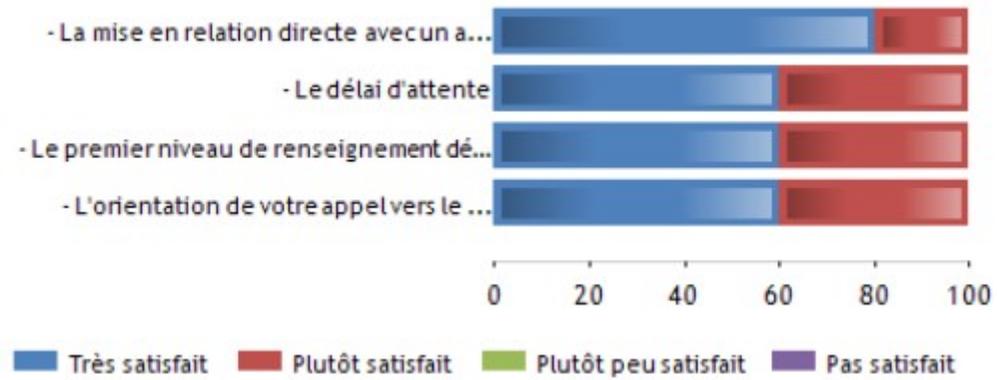
L'ACCUEIL PHYSIQUE



Quelle est votre satisfaction globale concernant l'accueil physique dans nos locaux ?



L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE



Quelle est votre satisfaction globale concernant l'accueil téléphonique et le traitement de votre demande ?

